REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2012 –316 DU 28 AOUT 2012

portant approbation du budget prévisionnel de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) pour l'exercice 2012.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011;

Vu le décret n° 2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011-758 du 30 novembre 2011 fixant la structure-type des Ministères ;

Vu le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère l'Economie et des Finances ;

Vu le décret n° 2008-107 du 10 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique ;

Vu le décret n° 97-168 du 07 avril 1997 portant approbation des statuts de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique ;

Sur proposition du Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 mai 2012 ;

D E C R E T E

Article 1er Est adopté le budget prévisionnel de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) pour l'exercice 2012 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 août 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finance,

Jonas GBIAN

Le Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective,

Marcel Alain de SOUZA

Ampliations : PR 6 AN 85 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 PM/CAGEPPPDDS 4 MEHU 4 MDAEP-CAG 4 AUTRES MINISTERES 22 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JO 1.